

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 91 (1982)
Heft: 4

Anhang: Contact : Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTACT

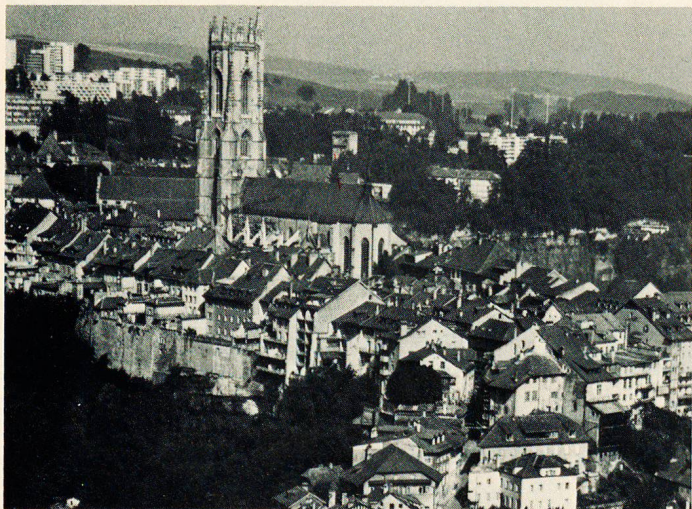
Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

1^{er} juin 1982

Numéro 98

La Croix-Rouge suisse – hier, aujourd'hui, demain

A l'échelle nationale



26 et 27 juin 1982: assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse

La 97^e Assemblée des délégués de la CRS aura lieu à Fribourg, les 26 et 27 juin prochain, en l'aula de l'Ecole normale, sous les auspices de la section Croix-Rouge locale. Cette assemblée revêtira une importance particulière en ce sens qu'elle sera marquée par des élections dont celle, notamment, du nouveau président central de la CRS, appelé à succéder au professeur Hans Haug qui, au terme des dispositions statutaires, quittera sa charge après 14 ans d'exercice.

Autre point important de cette manifestation: l'admission, en qualité de membres corporatifs de la CRS, de la Société suisse des troupes sanitaires et de la Société suisse de sauvetage, anciennement institutions auxiliaires.

Zu befolgen... A suivre... Seguitelo...

Les responsables des cours Croix-Rouge dans les sections ont la possibilité d'obtenir sans aucun frais, et jusqu'à épuisement du stock, ces nouveaux présentoirs en carton destinés essentiellement à contenir les dépliants relatifs aux cours de puériculture et de baby-sitting. Ces présentoirs ont été offerts gratuitement, à raison de 15000 exemplaires, à la Croix-Rouge suisse qui a eu la latitude d'en proposer le graphisme.

Ils peuvent être placés dans les pharmacies, les drogueries, les rayons «layette» des grands magasins, dans les cabinets médicaux, etc.

Pour tout autre renseignement, s'adresser au secteur des Cours, Secrétariat central CRS, Rainmattstrasse 10, 3006 Berne, téléphone 031 6671 11.

Journées d'information pour les cadres des sections CRS

Organisées pour la première fois en 1981 par le Secrétariat central de la CRS, ces Journées d'introduction destinées aux nouveaux membres des comités des sections Croix-Rouge ont suscité un écho très positif et ont passé désormais au rang des rencontres nationales traditionnelles.

C'est ainsi que 13 représentants de sections ont été reçus à Berne les 13 et 14 mai dernier, au siège central de la CRS.



Un deuxième «cours» est prévu pour les 7 et 8 septembre.

Cours pour secrétaires permanents et permanentes

De leur côté, les secrétaires – dont les besoins sur le plan de l'information ont un aspect plus pratique – ont été conviés à des sessions de travail qui auront lieu le 15 juin, à Lausanne, pour les participants de langue française et les 17 et 18 juin, à Berne, pour les participants de langue allemande.



L'auxiliaire de santé CRS

Parlant d'assistance et de soins aux personnes âgées, il convient de mettre l'accent sur le rôle incombant dans ce domaine à l'auxiliaire de santé non professionnelle qui est préparée à remplir sa tâche en suivant un cours (35 à 50 heures d'enseignement théorique et pratique et 96 heures de stages en milieu hospitalier) donné par la CRS. Sous cette forme, ce cours est nouveau. Il remplacera dorénavant l'ancien cours pour auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge dont le programme a été remanié. Les connaissances acquises par l'auxiliaire de santé la mettent en mesure de collaborer à la protection civile et au Service de la Croix-Rouge et de seconder le personnel soignant professionnel sans toutefois être habilitée à le remplacer. L'auxiliaire de santé peut prêter son concours à des familles et collaborer aux soins aux personnes âgées, handicapées et dépendantes, dans des homes, des hôpitaux et à domicile.



Pendant que maman donne du sang!

En règle générale, les prélèvements de sang collectifs organisés hors des centres de transfusion régionaux, sont programmés en fin de journée, de manière à permettre à tous ceux qui travaillent de s'y présenter après la fermeture des bureaux, ateliers et commerces. D'où certains «embouteillages», vu que chacun souhaite être chez soi pour ne pas manquer le Journal télévisé...

Une idée a donc pris corps: celle de convoquer les maîtresses de maison au cours de l'après-midi déjà et d'offrir aux mères d'enfants en bas âge les services de garderies qui leur évitent tout souci pendant la prise de sang. Une initiative qui a fait ses preuves. Ainsi à Strättligen près de Thoune (notre photo).

Vita Tertia

Vita Tertia: le nom du congrès, couplé d'une exposition, consacré aux problèmes de la vieillesse, qui se tiendra à Bâle, dans les halles de la Muba, du 22 au 27 juin prochain.

La CRS disposera d'une surface d'exposition de 9 m² qui lui permettra de présenter aux visiteurs les activités qu'elle déploie en faveur du «troisième âge», par le truchement, notamment, de ses assistants et assistantes bénévoles ou encore en organisant des cours (cours «Vieillir en bonne santé», en particulier) à l'intention de la population.

REGLEMENT CONCERNANT LE COURS

DE SOINS POUR AUXILIAIRES DE SANTE NON-PROFESSIONNELLES

édicte par le Comité central de la Croix-Rouge suisse (CRS)
selon l'Art. 34 des statuts de la CRS

REGLEMENT CONCERNANT L'ENGAGEMENT DES AUXILIAIRES DE SANTE DE LA CROIX-ROUGE SUISSE (CRS)

édicte par le Comité central de la CRS (selon Art. 34 des statuts CRS)

Article 1

1.1

1.1.1

1.1.2

Généralités

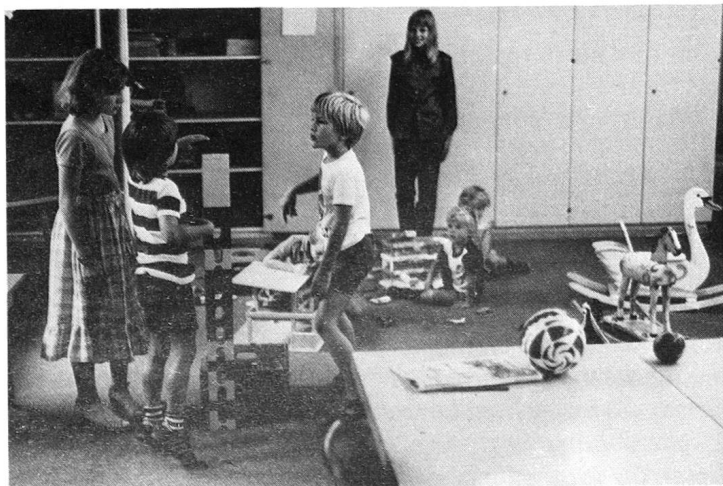
Tâches statutaires de la CRS
Selon l'Art. 6 de ses statuts, le soutien du Service sanitaire coordonné est une tâche de la CRS.

Selon l'Art. 7.1 b et c et l'Art. 10 de ses statuts, la CRS a également pour tâche de soutenir les efforts en faveur de la Santé publique, notamment en instruisant du personnel soignant auxiliaire non professionnel. Elle participe à l'aide aux personnes âgées et handicapées.

Un troisième autocar pour handicapés? En 1983, espère-t-on

7971 km, 375 excursions, 8426 passagers: tels sont les «états de service» des deux autocars pour handicapés de la CRS enregistrés en 1981. Même si le soleil n'est pas de la partie (comme ici, au Tessin...), une excursion à bord d'un «Car de l'Amitié» représente un événement pour les milliers de passagers qu'ils transportent bon an mal an.

Vu la demande toujours croissante dont sont l'objet les deux véhicules en exploitation, la section de Berne-Emmental a proposé en 1981 à l'assemblée des délégués de la CRS de faire l'acquisition d'un troisième véhicule dont le financement est d'ores et déjà assuré par la Chaîne du Bonheur. Reste à rechercher et... à trouver les moyens de couvrir les frais d'exploitation.

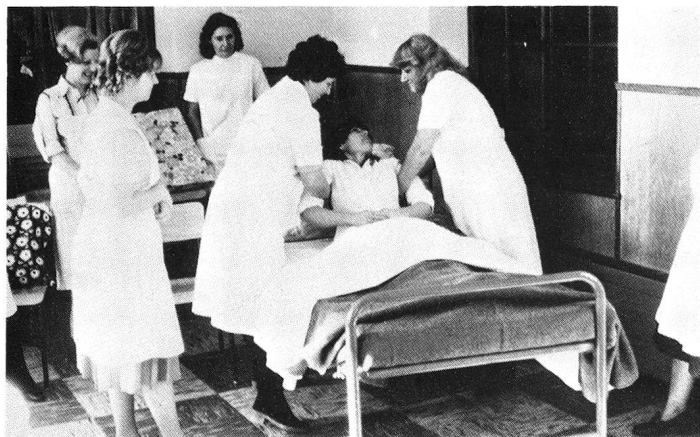


A l'échelle régionale

Morges

Ouvert au public 3 fois par semaine

C'était le 23 avril 1982. La section morgienne de la CRS inaugurerait ce jour-là le nouveau secrétariat permanent qu'elle vient d'ouvrir dans le but d'être toujours mieux à même de répondre aux demandes de la population locale, concernant notamment la mise à disposition de baby-sitters, d'auxiliaires-hospitalières et d'assistantes bénévoles. Son adresse: Place Saint-Louis 2, 1110 Morges, téléphone 021 72 11 01.



Thurgau-See et Rheintal

Pionnière en matière de recrutement de membres

Pourquoi ce qui se fait ailleurs ne saurait-il être fait chez nous aussi? Depuis quelques années, la Croix-Rouge allemande en RFA applique, en matière de recrutement de membres, une méthode qui a largement fait ses preuves. Elle consiste à recourir aux services d'une entreprise spécialisée qui met à disposition des démarcheurs connaissant les activités de la Croix-Rouge. Ceux-ci font du porte-à-porte et tentent de convaincre M. X ou M^{me} Y de devenir membre cotisant d'une section locale de la Croix-Rouge. En cas d'acceptation, ceux-ci se voient délivrer sur-le-champ une attestation et recevront quelque temps plus tard un bulletin de versement. La section Croix-Rouge de Thurgau-See et Rheintal, faisant ainsi œuvre de pionnière pour la Suisse, a décidé de tenter l'expérience.

Dès le 19 avril, et pendant deux semaines, des collaborateurs de l'entreprise précitée se sont présentés au domicile des habitants de la ville de Kreuzlingen et de la partie Est de la section. Cela à titre de test. Au vu des résultats obtenus (nous les annoncerons dans la prochaine édition de «Contact»), la campagne sera prolongée et s'étendra à l'ensemble du territoire de la section. Un territoire qui couvre 65 km de long et 3 km de large: une topographie qui ne rend pas son travail toujours aisé! C'est précisément pour faire mieux connaître son existence à la population qu'elle a décidé de

Haut-Léman

Egalement un nouveau secrétariat permanent

Ouverture récente également, à La Tour-de-Peilz, d'un nouveau secrétariat permanent pour les besoins de la jeune section du Haut-Léman dont une des principales activités concerne la mise à disposition d'auxiliaires de santé Croix-Rouge dont le concours est sollicité par les infirmières de santé publique des localités de Vevey, Montreux et La Tour-de-Peilz.

Le secrétariat, desservi à tour de rôle par M^{mes} Juvet et Pidouz, est ouvert le matin de 8 h 30 à 11 h 45 et l'après-midi de 14 à 17 heures. Son adresse: route Saint-Maurice 17, 1814 La Tour-de-Peilz, téléphone 021 54 36 02.



s'en approcher par le biais d'une recherche de nouveaux membres.

Pour 1982, la section a en outre mis deux objectifs principaux à son programme d'activité:

- intensifier l'information sur les professions de la santé auprès des jeunes
- continuer de préparer du personnel soignant auxiliaire apte à travailler dans les homes de la région et à collaborer aux soins extra-hospitaliers.

Croix-Rouge Jeunesse

Un fanion... Accourons!...

Tel était le titre de l'«Opération Noël 1981» lancée par la Croix-Rouge Jeunesse de Suisse romande qui visait à attirer l'attention des écoliers sur les problèmes de la vie quotidienne que doivent affronter les personnes âgées et isolées: menus soucis pour la solution desquels elles hésitent à faire appel à un service social organisé. Les enfants étaient invités à recenser les personnes susceptibles d'avoir besoin d'un coup de main occasionnel ou régulier et à leur remettre un fanion CRJ que les intéressés pouvaient accrocher à leur fenêtre à titre de SOS.

Ci-contre: la confection des fanions à laquelle des personnes âgées ont elles-mêmes participé. Il en a été distribué plus de 500.



A l'échelle internationale

19 juin 1982: Journée du réfugié

Pour la troisième fois, et avec l'approbation du Conseil fédéral, l'Office central suisse d'aide aux réfugiés et les œuvres d'entraide qui lui sont affiliées, organisent dans toute la Suisse une Journée du réfugié qui se déroulera le samedi 19 juin prochain.

Les objectifs visés ont trois aspects:

- faciliter les rencontres entre Suisses et réfugiés; rendez-vous de diverses cultures
- sensibiliser la population suisse aux préoccupations et problèmes des réfugiés
- obtenir les fonds dont les œuvres d'entraide ont besoin pour continuer de servir la cause des réfugiés.



Forte de son expérience, la GASS a mis au point des procédés et des appareils, tels que les filets horizontaux et verticaux qui ont acquis une renommée mondiale et ont largement contribué à l'efficacité des secours aériens en montagne dans les conditions les plus difficiles.

Garde aérienne suisse de sauvetage

Fondée en 1952, la GASS vient donc de fêter son trentième anniversaire.

La GASS est la première des anciennes institutions auxiliaires de la CRS à avoir demandé et obtenu le statut de membre corporatif de la CRS.

En sa qualité d'organisation de sauvetage, la GASS répond aux appels de secours 24 heures sur 24. A partir de ses treize bases, elle est en mesure d'intervenir sur n'importe quel point, en l'espace de quinze minutes. Elle effectue toutes ses interventions sans avoir l'assurance préalable d'être dédommagée. En 1981, la GASS a effectué 5450 interventions de secours, soit autant en une seule année qu'au cours de ses vingt premières années d'existence. Ces 5450 missions représentent une moyenne de 15 interventions par jour, avec des pointes de 50 à 60 déplacements.

En 1981 toujours, un hélicoptère de la GASS a été appelé un jour sur deux pour un accident grave de la circulation.

Photos: Office du tourisme Fribourg; CRS D.Müller, J.Christe, M.Hofer; STS; sections CRS Morges, Haut-Léman, Thurgau-See et Rheintal; GASS.

Paraît 8 fois par an – Rédaction: CRS, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne, téléphone 031 66 71 11.